



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 avril 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 1999

**Acquisition d'un terrain sis rue Paul-François Proust - Propriété
BAILLARGEAU**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile
MORISOT

DELIBERATION D99183

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 avril 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Acquisition d'un terrain sis rue Paul-François Proust - Propriété
BAILLARGEAU**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par Déclaration d'Intention d'Aliéner du 23 Février 1999, Maître BIENNER a informé la Ville de NIORT de la transaction concernant la propriété sise 44 rue Paul-François Proust, cadastrée section BT n° 209 et 326, appartenant à M. et Mme BAILLARGEAU et pour laquelle M. et Mme CHAIGNE se sont portés acquéreurs.

Or une partie de cette propriété est concernée par un Emplacement Réservé au Plan d'Occupation des Sols pour la réalisation d'un espace-vert ouvert au public, à proximité du Musée d'Agescy. Il est donc nécessaire que la Ville de NIORT acquière la parcelle BT n° 326 d'une superficie de 167 m² pour réaliser à terme ce projet.

Un accord est donc intervenu avec les propriétaires, M. et Mme BAILLARGEAU et les futurs acquéreurs, M. et Mme CHAIGNE :

- M. et Mme BAILLARGEAU rétrocèdent directement à la Ville de NIORT la parcelle BT n° 326 au prix de 150.000 F (conformément à l'avis des Domaines),

- La Ville de NIORT renonce à son droit de préemption sur l'immeuble, parcelle BT n° 209, laissant ainsi M. et Mme CHAIGNE en devenir propriétaires.

D'autre part, il a été proposé à M. et Mme CHAIGNE qui ont accepté, la jouissance de la parcelle BT n° 326 jusqu'à la réalisation du projet envisagé et ce, à titre gratuit.

Lors de la réalisation dudit projet, la Ville de NIORT prendra à sa charge l'édification du mur de clôture à la nouvelle limite de propriété.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette acquisition aux conditions exposées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'une promesse de vente ;

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir sachant que tous les frais afférents à cette acquisition y compris ceux dus à l'Agence, d'un montant de 12.000 F, sont imputés au chapitre 908.241.2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)